Nations Unies S/2000/1133



Conseil de sécurité

Distr. générale 29 novembre 2000 Français Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Une lettre, datée du 24 octobre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité, a été remise au Président par M. Bernard Grandjean, Président de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux, le 28 novembre 2000. Le texte en est porté à l'attention des membres du Conseil (voir annexe).

00-77314 (F) 301100 301100

Annexe

Lettre datée du 24 octobre 2000, adressée par le Président du Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies et par le Président de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux

Au nom des fonctionnaires du système des Nations Unies dans le monde, représentés par le Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies (CCASIP) et de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FAFI), nous avons l'honneur de vous transmettre une pétition relative à la sécurité du personnel des Nations Unies qui a été signée par plus de 12 000 membres. Les fonctionnaires font savoir de la sorte qu'ils souhaitent voir le Conseil de sécurité se réunir en session extraordinaire pour examiner les problèmes de sécurité auxquels sont confrontés le personnel des Nations Unies et le personnel associé, notamment lorsqu'ils sont en mission.

Rien que depuis septembre 1999, 84 membres du personnel civil et militaire ont été tués et, chaque jour, sont signalés en moyenne deux incidents graves – viols, coups et blessures, vols et autres violations des droits de la personne.

Nous avons tous condamné comme inacceptables les incidents tragiques qui se sont produits tout récemment au Timor occidental et en Guinée et au cours desquels ont été tués quatre de nos collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); les manifestations de solidarité avec nos collègues assassinés que nous avons organisées de par le monde ont d'ailleurs témoigné de notre sentiment d'intense indignation. Nous avons été heureux de constater que le Conseil de sécurité, par sa résolution 1319 (2000), condamnait « cet acte révoltant et indigne commis contre des fonctionnaires internationaux non armés qui se trouvaient au Timor occidental pour apporter une aide aux réfugiés » et renouvelait « sa condamnation de l'assassinat de deux Casques bleus de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et des attaques menées contre la présence des Nations Unies au Timor oriental ». Quelques jours plus tard, une émeute menée par des miliciens du Timor occidental a failli faire de nouvelles victimes parmi nos collègues du HCR. Nous sommes convaincus que la planification méthodique des missions, un système d'alerte rapide plus efficace et l'adoption de mesures de prévention préconisés dans la Déclaration faite par le Conseil de sécurité à l'occasion du Sommet du Millénaire feraient beaucoup pour remédier à cet état de choses et pour contenir ces dangers plus efficacement. C'est pourquoi nous sommes inquiets de constater que le manque alarmant d'argent et de ressources empêche de mettre en oeuvre les mesures concrètes qui sont largement considérées comme indispensables pour renforcer la sécurité du personnel. Le fait que de nombreux pays, en particulier ceux où la sécurité est compromise, ne reconnaissent les conventions et les instruments juridiques internationaux et n'y adhèrent que de façon limitée ajoute aux difficultés que présente la recherche de solutions efficaces à ce problème aux dimensions multiples.

Dans ces circonstances, le personnel est tout à fait conscient du souci que le Conseil a de sa sécurité et qui se traduit dans les diverses résolutions qu'il a consacrées à la question; aussi, remercie-t-il ses membres de leur appui.

2 n0077314.doc

Cela étant, le personnel du système commun des Nations Unies souhaiterait que le Conseil de sécurité tienne une réunion qui soit spécialement consacrée à cette question. Il pourrait à cette occasion s'inspirer des diverses initiatives du Secrétaire général, que nous soutenons pleinement, et inviter des représentants des fonctionnaires à présenter leurs vues et suggestions en vue de l'adoption d'autres mesures concrètes.

Le Président du CCASIP (Signé) Mehri **Madarshahi** Le Président de la FAFI (Signé) Bernard **Grandjean**

n0077314.doc 3

Appendice

Pétition adressée aux membres du Conseil de sécurité

[Présentée par le Comité de coordination des associations et syndicats internationaux du personnel du système des Nations Unies (CCASIP) et la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FAFI)]

Monsieur le Président,

Nous, les soussignés, fonctionnaires du système des Nations Unies, unissons nos voix de par le monde pour prier instamment les membres du Conseil de sécurité de tenir une session extraordinaire consacrée à la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé dans l'exercice de leurs fonctions et aux problèmes auxquels ils sont actuellement confrontés à cet égard.

Au cours des huit dernières années, plus de 200 membres du personnel civil ont été tués et 228 ont été pris en otage ou kidnappés. On a par ailleurs signalé pendant la même période près de 300 incidents graves – vols accompagnés de violences, coups et blessures et viols, notamment.

Cette tendance inacceptable s'accuse à un rythme alarmant, comme le montre l'incident le plus récent qui s'est produit au Timor occidental et qui a fait trois morts parmi les fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des dizaines de blessés. Nous sommes convaincus que cette tragédie aurait pu être évitée si un système d'alerte rapide plus efficace avait été mis en place et si des mesures préventives, notamment grâce à l'appui du gouvernement du pays hôte, avaient été prises en temps voulu. Le manque de ressources financières durables pour s'attaquer à cette situation difficile, aux dimensions multiples, est un important élément du problème. Il est indispensable que les États Membres de notre Organisation manifestent leur détermination à défendre la sécurité des fonctionnaires internationaux. Pour que nous puissions continuer à nous acquitter de notre mandat, il faut que soit prise toute une série de mesures pour concrétiser l'attachement à cette cause.

Les fonctionnaires du système des Nations Unies sont profondément affectés de voir que ne font toujours pas partie intégrante des activités de maintien et de consolidation de la paix des mesures préventives et préparatoires tendant à assurer la sécurité du personnel. Cette importante question devrait être à l'ordre du jour de cette session extraordinaire du Conseil de sécurité, à laquelle des représentants du personnel devraient être invités à participer.

[Suivent 12 000 signatures.]

4 n0077314.doc